

Les origines de la France

SYLVAIN VENAYRE

Les origines de la France

Quand les historiens racontaient la nation

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

Ce livre est publié dans la collection
L'UNIVERS HISTORIQUE

ISBN 978-2-02-111069-2

© Éditions du Seuil, avril 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À mon père, qui aime la France et son histoire

Dès lors, notre histoire devient simple ; c'est toujours le même peuple, qu'on suit et qu'on reconnaît malgré les changements qui surviennent dans les mœurs et dans la civilisation. L'identité nationale est le fondement sur lequel repose depuis tant de siècle l'unité de dynastie.

Augustin THIERRY

Le caractère le plus général de l'opinion de droite c'est d'être ou de se prétendre essentiellement historique, et de chercher sa base dans des faits plutôt que dans des droits, ou plutôt de convertir les faits en droits. Pour cette école, les nations sont liées à leur passé au point de ne pouvoir se séparer en aucune occasion et pour quelque nécessité que ce soit des lois sur lesquelles repose leur constitution originelle. Un assentiment unanime ne légitimerait même pas une révolution qui mettrait en oubli ces éléments de la personnalité, de l'identité nationale.

Louis de CARNÉ

Le proverbe arabe l'a dit avant nous : « Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères. » Pour avoir oublié cette sagesse orientale, l'étude du passé s'est parfois discréditée.

Marc BLOCH

Le marché de l'histoire de France se porte bien. Il s'épanouit en films, téléfilms, documentaires, *talk-shows*, musées, expositions, spectacles, fêtes, jeux, programmes informatiques, articles de presse, livres. Sur les rayonnages des libraires, l'histoire de France se décline sous la forme de romans, de récits, de chronologies, de dictionnaires, de beaux ouvrages illustrés, de bandes dessinées, de manuels scolaires, d'essais, de pamphlets, de travaux d'historiens. Elle se donne à comprendre en mille citations, en cinq cents dates, en cent personnages, dans des séries de lieux, de paysages, de monuments, de rues de Paris, de photographies, de peintures, de caricatures, de batailles, de records, de recettes de cuisine, de chansons, d'anecdotes, de complots, d'énigmes, de crimes, de scandales. Elle est racontée pour les enfants, pour les petits-enfants, pour les nuls, pour ceux qui ont tout oublié, pour ceux qui n'ont rien retenu, pour ceux qui n'aiment pas ça. Elle est découpée en époques, en siècles, en règnes, en journées – en thèmes aussi, qui distinguent l'histoire culturelle, économique, intellectuelle, littéraire, militaire, politique, religieuse, rurale, sociale, urbaine de la France. Enfin, elle est très régulièrement regroupée en de volumineuses *Histoire de France*, dont les plus fiables, aujourd'hui, ne sont pas l'œuvre d'un seul auteur.

Ces *Histoires* sont nombreuses et faciles d'accès. Celles qui furent éditées depuis les années 1970 sont encore disponibles, souvent en version de poche, parfois augmentées et corrigées¹. Si l'une des dernières en date se présente avec honnêteté comme

«la première *Histoire de France* du XXI^e siècle²», c'est que d'autres viendront, à coup sûr, qui ne périront pas nécessairement les précédentes. Ou alors comment comprendre le souci constant de rééditer des textes parfois très anciens : ceux d'Augustin Thierry, de Jules Michelet, d'Edgar Quinet, de Fustel de Coulanges, d'Ernest Lavisse, de Jacques Bainville³ ? La fécondité du genre fait question. Les historiens en sont d'ailleurs bien convaincus, qui étudient plus précisément que jamais les différentes manières que l'on a eues, à travers le temps, de raconter l'histoire de France⁴.

Le marché de l'histoire de France se porte donc bien et ceux qui prétendent le contraire, de coups d'éclat en coups de gueule, ne sont pas les derniers à en profiter. Les plateaux des émissions de télévision, les studios des émissions de radio, la tribune de l'Assemblée nationale, les sites Internet, les catalogues des maisons d'édition, les pages des journaux et celles des magazines accueillent certes les protestations de ceux qui jugent que le goût pour l'histoire de France n'est pas ce qu'il devrait être. Mais ceux qui s'indignent ainsi semblent ignorer que leur indignation elle-même a une histoire. Car l'histoire de France est tout autre chose qu'un tranquille récit que seul viendrait amender le subtil progrès des connaissances sur le passé. Depuis deux siècles, elle est aussi le lieu d'un long et violent débat sur les formes mêmes de la passion pour l'histoire nationale – une passion qui s'est d'ailleurs sans cesse nourrie des polémiques qui l'ont prise pour objet.

On peut bien sûr se laisser entraîner par un tel tourbillon, ajouter son cri à d'autres cris, son point de vue à d'autres points de vue, au risque de rendre les choses encore plus bruyantes et plus troubles qu'elles ne le sont déjà. Les occasions de le faire ne manquent pas. En 2007, la création d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, suivie deux ans plus tard par l'organisation, dans le cadre de ce même ministère, d'un « débat sur l'identité nationale », a ainsi suscité l'expression d'innombrables avis sur l'histoire de France. Car c'est un fait digne d'être remarqué : alors que, depuis quelques décennies, le vieux magistère des

historiens a été abandonné au profit de celui des économistes et des sociologues, ce débat récent a paru établir que, sur la question de l'identité nationale, l'autorité de la discipline historique demeurerait incontestable. Aux yeux de la plupart des acteurs du débat de 2009, c'était toujours à l'histoire qu'il revenait de dire la vérité sur la France⁵.

Or rien n'est moins évident. Pourquoi les historiens seraient-ils investis de cette mission ? Pourquoi la maîtrise de la discipline historique permettrait-elle de révéler, au sens photographique du terme, l'essence de la France ? Il y a là un problème qui devrait nous inviter à suspendre, au moins pour un temps, notre jugement. Plutôt que de se jeter dans la mêlée des opinions sur l'identité française, il serait sans doute bon d'analyser le réflexe consistant à charger l'histoire d'élucider le mystère de cette identité.

Telle est, en tout cas, l'intuition fondatrice de ce livre. On n'y expliquera certainement pas, en historien, ce que serait la France. On n'y corrigera pas non plus, en professeur, les erreurs parfois ahurissantes que commettent et colportent ceux qui affirment se fonder sur telle ou telle « réalité » historique pour justifier leur propre définition de la France. L'objectif est différent : comprendre pourquoi on a pu dire, tant de fois, que les Français devaient attendre de leurs historiens le dévoilement de leur propre identité.

Poser ce problème ne signifie en aucune façon que l'histoire serait incapable de répondre aux interrogations qu'une société formule sur le sens de son existence. Au contraire, aujourd'hui plus que jamais, il convient de rappeler que, face à un problème de nature intellectuelle, la meilleure façon d'en entreprendre la résolution est justement d'en faire l'histoire. L'expertise des historiens est réclamée pour définir l'identité de la France : soit, mais depuis quand ? Et quelles formes a prises, à travers le temps, cette fonction assignée à la discipline historique ? Répondre à cette question ne nous permettra sans doute pas de découvrir l'identité de la France. Mais, et c'est peut-être mieux, cela nous informera sur la légitimité de ceux qui prétendent, au nom de l'histoire, définir cette identité.

Ralentissons l'allure, donc, et ne nous laissons pas entraîner par la circulation toujours plus rapide des opinions. Exerçons notre métier dans sa dimension la plus utile, c'est-à-dire la plus lente : celle de la critique. Prenons le temps de relire attentivement les textes de ceux qui, naguère, ont cherché dans l'histoire la vérité de la France. Et, pour cela, attardons-nous sur cette unité fondamentale de tout discours, de toute représentation, sur ce but qui se donne l'air de n'être qu'un moyen : le mot. Les hommes qui vont être les héros de ce livre ne parlaient pas seulement d'« identité nationale », même si l'expression était utilisée depuis le début du XIX^e siècle⁶. Ils parlaient aussi de « sentiment national », de « conscience nationale », parfois de « personnalité française ». Surtout, ils parlaient de « nation ». Et ce simple mot semblait les autoriser à chercher dans l'histoire les qualités « natives » de la France.

Comment auraient-ils pu faire autrement ? L'étymologie les y invitait, qui rappelle que « nation » procède d'un terme latin dont les significations renvoient toutes à l'idée de naissance. « Nation », « naissance » : aujourd'hui encore, les échos s'entendent bien de l'un à l'autre. Ne suggèrent-ils pas de penser la France à partir de ses origines ? Au lendemain de la Révolution, en tout cas, cela apparut avec une brutale évidence. Les historiens se mirent alors à écrire, non plus exactement l'histoire de la France, mais celle de la nation française. La recherche sur les origines de la France n'était certes pas nouvelle⁷. Mais son sens changea en même temps que changeait la définition de la France. Puisque la France était une nation, l'étude de ses origines devait en effet permettre de savoir quelles étaient exactement les qualités et les défauts de cette nation. Comme l'exprimait une métaphore d'époque, il fallait se pencher sur le « berceau de la nation », afin de comprendre ce qui s'était joué là. La plupart des historiens en étaient persuadés. Ils se lancèrent dans une vaste quête qui, pendant plusieurs générations, allait mobiliser les meilleurs d'entre eux.

Je me suis proposé de faire l'histoire de cette quête. Pour cela, j'ai rassemblé les textes des savants qui, pendant plus d'un siècle, ont cherché à percer le mystère des origines nationales

pour mieux dire la vérité de la France : de nombreux extraits en sont reproduits dans la seconde partie de ce livre. J'ai tâché d'identifier leurs arguments, ainsi que le moment où ceux-ci prenaient forme. J'ai observé les transformations des métaphores par lesquelles ils les donnaient à comprendre. J'ai essayé de mesurer ce que ces thèses devaient aux institutions qui les ont accueillies, aux individus qui les ont défendues. Car cette histoire est aussi une histoire des historiens eux-mêmes et, à ce titre, elle doit faire une place aux conditions dans lesquelles leur science a été produite⁸. C'est vrai à l'échelle la plus générale – et il conviendra ici d'être attentif aux changements de paradigmes qui affectèrent alors les études historiques, aux inflexions politiques et sociales qui modifièrent à plusieurs reprises l'exercice du métier d'historien, aux malentendus et aux décalages qui naquirent des aléas de la circulation des idées entre les savants français et leurs homologues étrangers. Mais c'est vrai aussi, on le verra, à l'échelle la plus individuelle. Car ce petit monde de grands savants, fortement structuré par les héritages et les compagnonnages, s'explique aussi par les caractères individuels, les relations personnelles, les écarts d'âge, peut-être même les soucis de santé.

Enfin, de cette enquête, j'ai tiré un récit. On pourra juger qu'un tel choix d'écriture ne permet pas de rendre compte des péripéties de l'enquête elle-même, ni des logiques qui l'animent. Mais le récit est un genre auquel les historiens qui sont les héros de ce livre étaient très attachés – et que certains d'entre eux maîtrisèrent magnifiquement. Sans doute, de notre point de vue, ces hommes se sont trompés, ou une partie d'entre eux, ou à certains moments. Mais il est difficile de ne pas penser que le désir de récit est demeuré, jusqu'à aujourd'hui, un élément essentiel de la fascination qu'ils exercent. De leur époque et d'eux, il nous restera pour toujours un style, auquel la forme de ce livre veut aussi rendre hommage.

À la recherche du « fil d'Ariane » Les premiers systèmes

« Figure originale de batailleur indépendant¹ », « avocat du légitimisme² », « esprit bizarre, mais ingénieux³ » : les historiens d'aujourd'hui peinent à définir autrement qu'en quelques formules vagues le caractère et les idées de celui par qui il est pourtant possible de commencer notre enquête, François Dominique de Reynaud, comte de Montlosier⁴. Il faut dire qu'il n'existe aucune étude récente sur l'homme ou sur son œuvre⁵. Ceux qui évoquent Montlosier le font le plus souvent à partir des analyses proposées par Augustin Thierry dans ses *Considérations sur l'histoire de France*, publiées en 1840⁶. Dans l'ensemble, tous reprennent la sévère sentence prononcée par Thierry à son propos : « un talent inégal, un savoir confus, peu de logique, mais une certaine force inculte et un accent déclamatoire capable de faire impression⁷ ».

Montlosier : une restauration ?

Sans nécessairement remettre en cause ce jugement, tâchons d'en savoir un peu plus. Montlosier était né à Clermont en 1755, douzième et dernier enfant d'une famille noble mais désargentée. Après des études au collège des jésuites de Clermont, il avait fait un étrange et triste mariage avec une femme de quinze ans son aînée, au motif que celle-ci avait racheté le vieux manoir de sa propre famille, qu'il appelait « mon tombeau⁸ ». Jusqu'en

1789, il avait mené, dans son Auvergne natale, une vie partagée entre l'administration de ses terres et des recherches de curieux. Les origines des volcans l'intéressaient alors autant que celles de la féodalité.

En 1789, le représentant de la noblesse de son bailliage aux états généraux ayant refusé de siéger à l'Assemblée constituante, pour protester contre le principe du vote par tête, Montlosier lui succéda. Il appartenait, nous dit Prosper de Barante, «à la portion modérée du côté droit, à M. Malouet, à M. de Clermont-Tonnerre, à ceux qu'on nomma les monarchiens⁹». S'il fut, à l'assemblée, un piètre orateur, on lui doit en revanche plusieurs brochures dans lesquelles il affirmait vigoureusement ses convictions. L'une d'elles était intitulée, avec assez de clarté, *Nécessité d'une contre-révolution*. Au service de son combat politique, le comte de Montlosier enrôlait ses idées sur les origines de la féodalité. Sa lutte en faveur de l'Ancien Régime relevait en effet d'un engagement pour les privilèges de la noblesse. Citons encore Barante : «Nul n'avait, par le caractère, plus encore que par la pensée, autant d'antipathie du pouvoir absolu. Historiquement, il y voyait une usurpation de la royauté sur la noblesse ; ses habitudes solitaires et montagnardes ne lui donnaient ni le goût, ni la faculté d'être un courtisan ; pas une fois il ne se présenta chez le roi¹⁰.»

En 1792, ses opinions contre-révolutionnaires le conduisirent à prendre la direction de Coblençe, puis celle de l'Angleterre où il créa *Le Courrier de Londres*. Là, il poursuivit son combat, jugeant sans aménité le cours de la Révolution. À l'avènement du Consulat, il fit savoir par son journal les espoirs suscités par la politique et la personnalité de Napoléon Bonaparte, qu'il estimait capable de rétablir enfin l'ordre social. De tels articles lui ouvrirent à nouveau les portes de la France. Rentré à Paris en 1800, Montlosier obtint même une pension du ministère des Relations extérieures, où Talleyrand trouva à utiliser ses talents de publiciste.

Le Premier Consul Bonaparte chargea bientôt l'ancien émigré d'une mission particulière. Alors que se préparait la déclaration d'Empire, il s'agissait de rédiger un livre qui présenterait

le nouveau régime comme l'aboutissement de l'histoire de France. La commande était plus politique qu'historique. Le Premier Consul demandait à Montlosier de bien vouloir rendre compte : « 1° de l'ancien état de la France et de ses institutions ; 2° de la manière dont la révolution était sortie de cet état de choses ; 3° des tentatives faites pour la renverser ; 4° des succès obtenus par le Premier Consul à cet égard ; *et de ses diverses restaurations*¹¹. »

On peut bien sûr s'étonner, avec Augustin Thierry, de ce que Napoléon Bonaparte n'eût pas chargé de ce travail l'un des quelconques historiens ralliés dans l'Institut¹². Sans doute était-ce parce que le Premier Consul était pressé par le temps : il souhaitait disposer du livre au moment de rétablir, avec l'Empire, le principe de la monarchie héréditaire. Dans ce contexte, la plume du publiciste était préférable à celle du savant. Mais il est également permis de penser que les opinions politiques et les idées historiques du comte de Montlosier s'accordaient, pour partie, à ces « diverses restaurations » voulues par Napoléon. Comprendons qu'on n'attendit pas 1814 pour tenter de renouer, au moins sous certains aspects, la chaîne des temps.

Montlosier se mit au travail. Le jeune Barante, alors âgé d'une vingtaine d'années, fut le témoin de cette activité. Peu de temps après la mort de Montlosier, il assurait se souvenir de l'enthousiasme de cet ami de son père, « de l'effet que produisaient sur moi cette conversation animée de tant de verve, ces tableaux si brillants des origines nationales, cette ardeur pour son travail et pour son œuvre, dont M. de Montlosier me donnait le spectacle, quand, fort jeune encore, il m'admettait dans son amitié ». « Le penchant que je me sentais pour l'étude de notre histoire », ajoute l'auteur de *l'Histoire des ducs de Bourgogne*, « recevait de lui excitation et encouragement¹³ ». C'était peut-être vrai.

À bien des égards pourtant, Montlosier ne remplit pas la mission dont l'avait chargé le Premier Consul. Pour commencer, il ne termina son mémoire qu'en 1807. Et ce ne fut pas en raison de recherches exagérées : comme l'ont noté ses lecteurs ultérieurs, Montlosier n'avait pas travaillé sur d'autres documents que ceux qui avaient formé, sous l'Ancien Régime et au début

de la Révolution, la matière de ses premiers travaux. Mais l'ancien émigré prit son temps pour développer une théorie de l'histoire de France qui, seconde trahison vis-à-vis de sa mission, ne correspondait pas du tout aux vœux de Napoléon. Aussi la commission chargée d'examiner le mémoire lui refusa-t-elle l'impression.

Montlosier remisa son manuscrit et ne le ressortit qu'en 1814. Dans un contexte beaucoup plus favorable pour lui, il le publia exactement tel qu'il l'avait rédigé sept ans plus tôt¹⁴. Découpé en trois volumes, le livre était intitulé *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours ou Recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la Révolution et ses diverses phases jusqu'à la déclaration d'Empire*. « Si les anciens seigneurs des donjons avaient su faire avec une plume autre chose qu'une croix, écrit perfidement Chateaubriand en 1831, ils auraient écrit comme cela, mais ils n'auraient pas vu si loin¹⁵. » Qu'avait donc vu le comte de Montlosier ?

Le dernier des « grands systèmes historiques »

Pour Augustin Thierry, l'auteur de la *Monarchie française* avait, certes sans le vouloir, donné le branle au progrès des études historiques en France au début du XIX^e siècle. C'était une opinion sans doute excessive, paradoxalement fondée, nous le verrons, sur le souci que Thierry avait de présenter sa propre œuvre historique comme un commencement. Il n'empêche que, après lui, nombreux furent les historiens à répéter que l'ouvrage de Montlosier avait constitué un moment décisif. Ils reprirent le jugement de Thierry, selon lequel Montlosier aurait proposé, en 1814, « le dernier des grands systèmes historiques¹⁶ ». Rappelons donc l'histoire de ces « systèmes », que venait conclure le « système » de Montlosier.

Thierry n'innovait pas en appliquant le terme de « système » à une réflexion historique sur les origines de la France. L'expression était d'usage courant depuis au moins 1748, lorsque, dans le

Monarchies postrévolutionnaires
1814-1848
par Bertrand Goujon
2012

Le Crépuscule des révolutions
1848-1871
par Quentin Deluermoz
2012

Les Voix d'outre-tombe
Tables tournantes, spiritisme et société
par Guillaume Cuchet
2012

Crime et châtement au Moyen Âge
ve-xve siècle
par Valérie Toureille
2013

Les Bas-Fonds
Histoire d'un imaginaire
par Dominique Kalifa
2013

Le Dimanche, une histoire
Europe occidentale (1600-1830)
par Alain Cabantous
2013



RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2013. N° 110875 ()
– *Imprimé en France* –